

**UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)**

Catégorie : Paramédicale  
Section : Soins infirmiers  
Année : NB  
Intitulé de l'UE : Sciences infirmières spécialisées 4  
Langue(s) d'enseignement : Français

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse : Place Arthur Van Gehuchten, 4  
CP : 1020 Ville : Bruxelles  
TEL. : 02/474.56.00  
Mail : verel.maxime@he-ferrer.eu

Nombre d'heures de cours : 30 Nombre de crédits : 5

Niveau du cycle : 1 et période : Q2

Position dans le cursus : Bloc 2

Cadre européen de certification : Niveau 6

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

Obligatoire

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme**

L'unité d'enseignement Sciences infirmières spécialisées 4 vise à permettre aux étudiants d'acquérir les compétences suivantes :

- Impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
- Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives
- Concevoir des projets de soins infirmiers

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis : néant

Corequis : néant

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Maîtrise de la langue française

Description des objectifs et des contenus de l'UE :

Par l'activité d'enseignement intitulée « méthodologie de la recherche 1 » l'étudiant sera capable de :

- Expliquer la démarche de recherche – action en soins infirmiers et de poser une problématique de recherche
- Consulter de manière critique la littérature professionnelle en vue de se constituer une bibliographie utilisable

lors d'un travail de recherche

• Mener une recherche bibliographique sur un sujet professionnel

À cette fin l'étudiant abordera les éléments suivants :

- Historique.
- Définition de la recherche.
- Objets de recherche en soins infirmiers
- Evidence based nursing (EBN).
- Méthodes de résolution de problèmes.
- Outils de recherche et critique d'un pré-test.
- Présentation des résultats d'une recherche.

Par l'activité d'enseignement intitulée « Soins de santé primaires et soins à domicile » l'étudiant sera capable de :

- Situer les notions de soins à domicile et de soins de santé primaire dans le système de santé belge
- Adapter sa pratique infirmière à la spécificité des soins aux bénéficiaires à domicile
- Décrire différentes structures extrahospitalières
- Préciser les démarches pour exercer en tant qu'infirmier dans le domaine du domicile

À cette fin l'étudiant abordera les éléments suivants :

- Définitions, notions générales de soins de santé primaires, soins à domicile.
- Différents systèmes de prises en charge de soins à domicile.
- Particularités administratives-obligations pour le personnel infirmier au domicile.
- Système de sécurité sociale.
- Spécificité du domicile par rapport à l'hôpital.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Enseignement magistral en interaction avec les étudiants

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Epreuves juxtaposées et/ou intégrées (orales et/ou écrites)

La pondération pour cette unité d'enseignement est la suivante :

Méthodologie de la recherche : 3 ECTS

Soins de santé primaires et soins à domicile : 2 ECTS

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

- Exercer son raisonnement scientifique
- Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
- Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- Collecter et sélectionner les informations
- Identifier les problèmes de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
- Planifier les interventions de soins

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoires et ceux suggérés):

Outils

Syllabus

Ressources bibliographiques et webographiques

Pour une pédagogie de la recherche clinique en soins infirmiers - A. Mucchielli - Revue Recherche en soins infirmiers - 1999.

Les infirmières et infirmiers de Suisse romande et la recherche en soins infirmiers - Unité de recherche et de développement - Ecole de la Source - 2002.

Initiation à la recherche en soins et santé - C. Eymard - Lamarre - 2003.

Etude portant sur 142 travaux de fin d'études réalisés dans les instituts de formation en soins infirmiers :

Réflexions pédagogiques et méthodologiques - M. Formarier, P. Tchassou - Revue Recherche en soins infirmiers - 1998.

La recherche infirmière, approches pratiques - P. De Raeve - J.F. Negri - Editions Kluwer - 2000.

Le travail de fin d'études - C. Eymard - O. Thuillier - M. Vial - Editions Lamarre - 2004.

Thèses, mémoires et TFE - Neve - Editions Cefal - 2008.

Copié-collé... former à l'utilisation critique et responsable de l'information - collectif - Pôle universitaire Bruxelles-Wallonie - 2009.

<http://www.infirmiers.com>

Comment faire une recherche bibliographique sur Internet - G. Isambart - Revue Recherche en soins infirmiers - 1999.

Travail de fin d'études - B. Darrot, D. Dupeux - Masson - 2003.

Comment rédiger une étude de santé - I. Saut - Habchy - Ed. Estem – 2005

Initiation à la démarche de recherche – mémoire de fin d'études, Poisson M.-Jovic L., Maloie, 2011

L'évaluation des TFE - n° hors série - Les cahiers du GRASI - 2001.

Recherche en soins infirmiers : le point de vue de l'ARSI - M.C. Lefort, G. Roberton - Revue Soins Encadrement Formation -1999..

Roberton G. – Mémoire de fin d'études : initiation à la démarche de recherche – Elsevier-Masson 2012.

BERCOT R, DE CONINCK F., Les réseaux de santé, une nouvelle médecine ?, Ed. L'Harmattan 2006, Paris 148 p

DAUE F., L'avenir des soins de santé en Belgique, Itinéra Institute, décembre 2008

HASSOUN J., Réseau santé diabète-Marolles in Santé conjugulée – avril 2006 – n°36

OMS Genève, « Rapport mondial sur la santé dans le monde », Ed. OMS, Genève 2008, 149p

TESSIER S., Santé publique, santé communautaire, 2ème édition Maloie 2004, 341p

WALRAVENS J., Questions de santé, questions de citoyenneté, expériences d'une maison médicale - cahier santé conjugulée – avril 2012- n°60